

DOSSIER N°	
DATE DE DEPOT DU DOSSIER	

AIDE AU FINANCEMENT DE L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE – DOSSIER COPROPRIETE

DOSSIER DE DEMANDE DE FINANCEMENT DE L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE EN COPROPRIETE

1 - IDENTIFICATION DE LA COPROPRIETE

Nom de la copropriété :

Nombre total de bâtiments : Bâtiment(s) concerné(s) par les travaux :

Année d'achèvement :

Numéro d'immatriculation au registre national des syndicats des copropriétaires :

Adresse :

Adresse(s) complémentaire(s) :

Code postal : Commune :

2 – DESIGNATION DU MANDATAIRE :

Le syndicat des copropriétaires est représenté par :

Raison sociale :

Numéro SIRET du syndicat de copropriétaires :

Nom et prénom du représentant légal :

Contacts du syndicat de copropriété :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Le mandataire est-il : Le syndic de l'immeuble Administrateur provisoire

3 – DESCRIPTIF DE LA COPROPRIETE A AMELIORER :

Processus de réflexion engagé par la copropriété :

Quel projet est envisagé à terme ?

.....
.....
.....
.....

Quelles sont les problématiques identifiées, s'il y en a ?

.....
.....
.....
.....

4 – DEMANDE D'AIDE AU FINANCEMENT DES PRESTATIONS D'AMO :

J'ai l'honneur de solliciter l'octroi d'une subvention pour la réalisation de prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage, afin d'accompagner la copropriété dans la préparation, le montage et le suivi du dossier de subvention pour la réalisation des travaux permettant un gain énergétique d'au moins 35%.

Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à : € HT, soit € TTC.

Le détail des coûts et des financements prévisionnels est le suivant :

Montant total des prestations AMO : €

Prise en charge globale de la part des autres financeurs :

Agence Nationale de l'Habitat : €
..... €
..... €
..... €

Aide au financement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage sollicitée auprès de Grand Besançon Métropole :

Montant total : €

Le demandeur certifie sur l'honneur :

- **que l'ensemble des renseignements du présent formulaire est exact. En cas de fausse déclaration, le demandeur s'expose, outre la restitution de la subvention, à d'éventuelles sanctions pénales, notamment celles réprimant l'escroquerie (code pénal art. 313-1) ;**

Fait à le / /.....

(Signature précédée de la mention "Lu et approuvé")

PIECES JOINTES A LA PRESENTE DEMANDE :

- PV d'AG ayant validé la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- Le projet de contrat ou le **contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage signé, comprenant le montant estimatif de la dépense** ;
- Si disponible, une copie de l'**audit énergétique** permettant d'apprécier le niveau de performance du logement **avant** travaux ;
- La fiche état de la copropriété, fournie au moment du dépôt de la demande AMO auprès de l'Anah, renseignée et signée ;
- Un **relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)** du syndicat de copropriétaire.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA ADRESSÉ EN RETOUR AU REQUÉRANT ET NE PRENDRA RANG QU'UNE FOIS LES ÉLÉMENTS D'INFORMATION NÉCESSAIRES OBTENUS.

DEPÔT DU DOSSIER

**Madame la Présidente de Grand
Besançon Métropole**
La City, 4 rue Gabriel Plançon
25043 Besançon cedex
Tél : 03 81 87 88 90
habitat@grandbesancon.fr

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

**Service Habitat de Grand
Besançon Métropole**
La City, 4 rue Gabriel Plançon
25043 Besançon cedex
Tél : 03 81 87 88 90
habitat@grandbesancon.fr

Important : conformément à la **Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée** et au **Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016**, vous disposez d'un droit d'accès, d'un droit de rectification, d'un droit d'effacement, d'un droit de limitation ou d'opposition au traitement de vos données, d'un droit à la portabilité des données et d'un droit de définir le sort de vos données en cas de décès. Ces droits peuvent être exercés auprès du Service Habitat de Grand Besançon Métropole.